Présentateur :

Il était enseignant, il est devenu thésard sous la direction d'un de ses anciens étudiants. C'est la drôle d'histoire que nous vous proposons à l'occasion du 50e anniversaire de l'université d'Angers. Dans cet épisode, nous écoutons Paul Iogna-Prat, ancien enseignant de droit et qui a été un membre important pour la création de l'université. Il nous raconte comment à 62 ans, il a repris ses études et s'est lancé dans une thèse avec pour directeur de thèse un de ses anciens étudiants, Hervé Rial.

Paul Iogna-Prat :

Arrivé à l'âge de la retraite, un petit peu plus tôt que je l'avais imaginé parce que les choses ne se sont pas très bien terminées, j'ai caressé une idée que j'avais déjà depuis longtemps, c'était de faire une thèse. Donc je suis redevenu étudiant. À 62 ans, je me suis réinscrit à l'université d'Angers, comme étudiant pour faire une thèse de doctorat en droit du patrimoine puisque c'est quelque chose qui, professionnellement, m'était beaucoup intéressant. La défense du patrimoine. J'avais un peu touché à ça et donc j'ai appelé Jean-Pierre Taugourdeau, grâce à qui je suis ici. Et je lui dis : “Jean-Pierre, écoute, voilà, je voudrais occuper ma retraite de manières intelligente. Si je faisais une thèse à mon âge, est-ce que c'est sérieux ?” Il me dit : "Oui, parfaitement, tout à fait. Mais il faut quand même que tu choisisses un bon professeur, un bon directeur de thèse. Je n'en vois qu'un : c’est un de tes anciens étudiants, Hervé Rial”. Bon donc, Hervé Rial qui a été mon étudiant en Fac de droit hein, quand il était, quand il commençait l'étude du droit. Je suis devenu son étudiant. Et donc j'ai soutenu ma thèse en juin 2009, voilà.

Présentateur :

On voit ici que si on l'aime, on ne quitte pas facilement l'université d'Angers.

Le témoignage de Paul Iogna-Prat a été enregistré par les membres de l'Association des retraités de l'université d'Angers.

Retrouvez d'autres podcasts souvenirs sur le site du 50e anniversaire de l'université.